

PEUGEOT 3008 PHASE 4 GT (Ref:N200954)

0 KM



| | |
|--------------------|-------------|
| Cylindrée | 1200 cc |
| Carburant | HEV/ESSENCE |
| CO2 | g/km |
| Boîtes de vitesses | e-DSC6 |
| Portes | 5 |
| Carrosserie | SUV 4x2 |
| KM | 10km |
| Immatriculation | 20/03/2026 |

Couleur
BLUE INGARO

33.350 € TTC

Options

teintes métallisées - kit de dépannage de pneumatique - pack 360 vision and drive assist plus visiopark 360 4 caméras hd, aide au stationnement avar et latérale rétroviseurs extérieurs dégivrants à réglage et rabattement électriques, éclairage de seuil indexation marché ar avec mémorisation drive assist plus 2.0 conduite semi autonome détection de trafic ar alarme périmétrique, volumique, anti-soulèvement super-condamnation des ouvrants recharge smartphone sans fil 15 w

Équipement de série

abs - accès et démarrage mains libres - accoudoir arrière - aide au démarrage en cote - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement arrière - aide au stationnement avant - apple carplay + androidauto - avertissement de fatigue - avertissement de survitesse - banquette arrière rabattable (1/3 - 2/3) - bluetooth - caméra de recul - capteur de lumière - climatisation automatique bizona - commutation automatique des feux de route et de croisement - détecteur de pluie - frein de stationnement électrique - freinage actif d'urgence - hayon électrique - intérieur simili/tissus - jantes en aluminium 19" - peugeot i-cockpit - phares à led - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur de vitesse adaptatif - rétroviseurs extérieurs à réglage électrique - rétroviseurs extérieurs noirs - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sélecteur de mode de conduite (drive mode) - siège conducteur à réglage lombaire - sièges avant chauffants - système d'attache isofix - système de limitation de vitesse - système de navigation - usb - vitres arrières surteintées - vitres électriques avant et arrière - volant chauffant

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.